

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-1443/SG/FP mettant deux institutrices à la disposition du Ministre de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse.

n° 71-1443/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
21 octobre 1971

Numéro JO
n° 21 du 10/11/1971

Date du numéro
10 novembre 1971

TEXTE INTÉGRAL

Est constatée, pour compter du 19 septembre. 1971, date de leur retour dans le Territoire, la reprise 'de leurs fonctions antérieures au Service de l'Enseignement public du 1 degré, par Mme Anna Luigi, institutrice (2e échelon) du département de la Seine-Saint-Denis et Mme Mahaboubounissa Houssainé, institutrice (8e échelon) du département de la Réunion.